

# **GROUPE OPÉRATIONNEL DE LA PSYCHIATRIE (GOP)**

**COORDINATION : RADOINE HAQUI**

**Présentation des missions du GOP**  
**Journées de la Bussière-Strasbourg**  
**ANPCME**  
**16-09-21**

# COMMISSION NATIONALE DE LA PSYCHIATRIE

PRÉSIDENCE : PR MICHEL LEJOYEUX (NOMMÉ PAR LE MINISTRE DE LA SANTE) – SECRÉTARIAT: DGOS

INSTALLATION 18-01-2021

□ Un instance d'**expertise** et de **concertation**, associant étroitement les usagers et leurs proches ainsi que les acteurs de la psychiatrie dans sa diversité

► Missions :

- Accompagner les **réformes** majeures dans le domaine de la psychiatrie au cours des prochains mois
- Conduire les réflexions et les travaux des orientations **ministérielles**
- Emettre des **propositions** permettant de les décliner sur le plan **opérationnel**
- Préparer **les Assises de la psychiatrie et de la santé mentale avant l'été** à la demande du Président de la République

# COMMISSION NATIONALE DE LA PSYCHIATRIE

## **Une composition large intégrant les acteurs et usagers de la psychiatrie :**

**Usagers et familles:** FNAPSY, UNAFAM

**Fédérations (FHF, FHP, FEHAP), Conférences (PCME, Directeurs), ADESM, ANPCME**

**ARS:** 1 DG ARS

**CNU:** section Psy et section pédopsychiatrie

**Sociétés savantes en psychiatrie**

**Syndicats des psychiatres**

**Représentants des professions :** IDE, psychologues

**Secteur social et médico-social**

**URPS médecins libéraux**

**Collège de médecine générale**

**Etudiants en psychiatrie (représentants des internes)**

**Personnes Qualifiées**

**Représentants des personnels non médicaux**

**Partenaires :** HAS, CGLPL, CDSP

**Ordres professionnels:** Médecin, pharmacien, IDE

**INSERM...**

# CINQ PÔLES, 13 COMMISSIONS OU GROUPES THÉMATIQUES ET UN GOP

## **Pôle 1 : Psychiatrie générale :**

Offre hospitalière et ambulatoire, privée et publique, parcours et qualité des soins, acteurs du soin  
Ambulatoire, hôpitaux de jour, centres médico-psychologiques  
Accès aux soins, parcours de soins et territoires, soins non programmés, urgences, suicidologie

## **Pôle 2 : Psychiatrie, société, loi et prévention**

Société, éthique, information, épidémiologie  
Droit des malades, place du patient, de la famille et des accompagnants  
Psychiatrie médico-légale

## **Pôle 3 : Psychiatrie et autres disciplines médicales**

Psychiatrie et autres spécialités médicales  
Psychiatrie de la personne âgée  
Psychiatrie et addictologie

## **Pôle 4 : Traitements, recherche et innovations**

Psychiatrie psychologie, psychothérapies  
Recherche clinique et innovations  
Psychotropes et autres traitements biologiques

## **Pôle 5 : Pédo-psychiatrie**

Pédopsychiatrie

**Groupe opérationnel de psychiatrie (GOP) : Coordonnateur : Dr Radoine Haoui**

# Le Coordonnateur national du GOP

- ❑ Outil au service de la communauté psychiatrique
- ❑ Nommé par la DGOS pour une mission de 4 ans (cf lettre de mission 12-01-21 DGOS)
- ❑ Interlocuteur privilégié de la DGOS et du Pdt de la CNP : membre permanent du bureau de la CNP
- ❑ Indépendant du Délégué Ministériel et placé sous l'autorité de la DGOS
- ❑ Mission transversale avec les autres sous commissions de la CNP
- ❑ Propose à la DGOS la composition et la méthodologie de travail du groupe relative à la mission concernée. Il s'entoure de toute compétence ou expertise utile selon l'objet de la saisine
- ❑ Co-animation avec la DGOS de la cellule nationale Covid-Psy
- ❑ Liens avec les acteurs de la psychiatrie (médicaux, non médicaux, admin,...) et notamment la conférence des PCME de CHS
- ▶ Ce ne n'est pas un expert de l'HAS, ANAP ou autre...mais bien un professionnel de terrain (bien imprégné des organisations et des fonctionnements de l'offre de soin en psychiatrie)

# GROUPE OPÉRATIONNEL DE LA PSYCHIATRIE

COORDINATION : RADOINE HAOUI

INSTALLATION 18-01-2021

**GOP placé sous l'autorité  
de la DGOS**

**Sur saisine DGOS en lien  
avec pdt CNP**

**ARS et conférences  
directeurs et PCME  
associées**

**Garantir le caractère  
concret et opérationnel  
des propositions et  
livrables CNP**

**Missions  
complémentaires à la CNP**

-Accompagner la mise en  
œuvre opérationnelle des  
réformes par les acteurs  
de terrain

- Apporter un appui  
organisationnel et  
fonctionnel aux  
établissements psy dans  
certaines situations  
difficiles ou complexes

**Composition**

Une équipe socle très  
opérationnelle

Composition adaptée à  
chaque mission +  
compétences et expertises  
nécessaires selon  
thématique

**Direction générale de l'offre de soins**  
La directrice générale  
Sous-direction de la régulation de l'offre de soins  
DGOS/ PEGASE : D-21-000819

Paris, le

**1 2 JAN. 2021**

Docteur,

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Commission nationale de la psychiatrie, il est apparu nécessaire de pouvoir garantir le caractère concret et opérationnel des propositions et livrables qui seront issus de ses travaux, dans une logique d'appropriation par les acteurs de terrain et de déploiement effectif dans les territoires des réformes majeures qui s'annoncent dans le domaine de la psychiatrie.

Par ailleurs, un certain nombre de sujets d'actualité qui impactent la psychiatrie, ou certaines situations spécifiques des établissements autorisés en psychiatrie, nécessitent par leur caractère d'urgence une réactivité dans les réponses à apporter, dans une temporalité différente de celle d'une instance nationale.

Aussi, j'ai souhaité vous confier pour une durée de quatre ans, la coordination d'un Groupe opérationnel de psychiatrie, en lien avec la Commission nationale de psychiatrie et placé sous l'autorité de la DGOS, fonctionnant sur saisine et dont les missions complémentaires à celle de l'instance plénière seront les suivantes :

- Accompagner la mise en œuvre opérationnelle des réformes par les acteurs de terrain
- Apporter un appui organisationnel et fonctionnel aux établissements autorisés en psychiatrie dans certaines situations spécifiques ou complexes.

Pour réaliser ces missions, vous proposerez à la DGOS la constitution d'une équipe socle très opérationnelle composée, après sollicitations des conférences concernées, notamment de psychiatres et de directeurs d'établissements.

Le groupe opérationnel de psychiatrie sera saisi en tant que de besoin par la DGOS, en lien avec le Président de la Commission nationale de psychiatrie. Les ARS concernées seront systématiquement associées, ainsi que les conférences de directeurs et de présidents de CME.

Pour chaque mission, vous proposerez la composition adaptée du groupe à l'objet de la mission, qui comportera un ou plusieurs membres de l'équipe socle et pourra associer par ailleurs toute compétence utile selon la thématique rencontrée (pédopsychiatre, professionnel en milieu pénitentiaire, directeur de soins, personnel non médical...). Vous proposerez également les modalités de travail du groupe ainsi que la durée estimée de la mission qui seront validées par la DGOS après échange avec le président de la Commission nationale de psychiatrie.

Docteur Radoine HAOUI  
Centre hospitalier G. MARCHANT  
134 Route d'Espagne  
31300 TOULOUSE

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07  
Téléphone : 01 40 56 60 00

Dans la conduite des travaux, vous veillerez à prendre en compte la spécificité des problématiques rencontrées, concernant notamment les caractéristiques des territoires et la démographie médicale. Vous réaliserez un diagnostic de la situation en auditionnant les personnes ou institutions dont l'éclairage pourrait être utile aux fins de mettre à plat les difficultés rencontrées et les raisons ayant amené à cette situation.

Vous vous attacherez à déterminer la capacité des acteurs à faire évoluer la situation, en identifiant les freins et les leviers potentiels et en proposant les évolutions nécessaires afin de repositionner une dynamique positive au sein de l'établissement concerné, selon des modalités et un calendrier à préciser. Différents scénarios pourront être envisagés en lien avec les acteurs territoriaux en mettant en évidence les bénéfiques et les risques de chacun.

Vous organiserez les échanges et l'articulation nécessaires avec les sous-commissions thématiques de la Commission nationale de psychiatrie dont les travaux sont en rapport avec la mission prise en charge, de manière à assurer la cohérence des orientations proposées dans les territoires avec les travaux nationaux.

Vous rendrez compte à la DGOS de l'action du groupe à l'issue de chaque mission ainsi que dans le cadre d'un rapport annuel qui sera adressé également au président de la Commission nationale de psychiatrie.

Je sais pouvoir compter sur votre professionnalisme et votre engagement pour relever ce défi et vous remercie d'accepter cette mission exigeante.

Je vous prie de croire, Docteur, en l'expression de ma considération distinguée.

La Directrice Générale de l'Offre de Soins



**Katia JULIENNE**



# Une équipe socle GOP pluriprofessionnelle :

- Dr Radoine HAOUI, psychiatre
- Mme Claude FINKELSTEIN, représentante des usagers
- Pr Jean Louis SENON, psychiatre
- Dr Michel TRIANTAFYLLOU, psychiatre
- Dr Norbert SKURNIK, psychiatre
- Dr Christian MULLER, psychiatre
- Dr Christophe SCHMITT, psychiatre
- M. Philippe BANYOLS, directeur d'hôpital
- M. Noël VANDERSTOCK directeur d'hôpital

# Des premières missions et travaux

- ❑ **Cellule nationale COVID psy GOP/DGOS** installée le 11/2/21 (suivi de la situation sanitaire, stratégie vaccinale des patients, suivi du passe sanitaire et obligation vaccinale) : réunion mensuelle
  
- ❑ **Isolement/contention (Iso/C), article 84 :**
  - ✓ Participation aux travaux sur l'instruction Iso/C au sein de la sous commission de psychiatrie légale de la CNP (Pr Senon, Dr David, Mme Finkelstein, Mr Vanderstock)
  - ✓ Conférence avec Pr SENON sur l'Iso/C article 84: FHF PACA (06-05-21), FHF Occitanie (2ieme journée FHF et psychiatrie le 06-10), CH Laborit à Poitiers (20-05-21)
  - ✓ Audition article 84 par Mr Mesnier rapporteur général commission des affaires sociales 9/7/21
  - ✓ Réunion d'échange auprès du CGLPL sur l'article 84 et ses impacts
  
- ❑ **Irresponsabilité pénale :**
  - ✓ Audition pour une mission flash par la Direction des affaires criminelles et des grâces sur l'application de l'article 122-1/stupéfiants (11/05/21) avec le Pr SENON
  - ✓ Audition avec la DGOS sur la mission IGAS portée par le ministère de la santé sur la pec des patients reconnus 122-1 (08 sept 2021)

## **Mission auprès des Etablissements autorisés en psychiatrie**

- ✓ Mission d'accompagnement au CH de Béziers le 7 et 8/6/21 sur l'iso/C et droits des patients
- ✓ Audition sur les urgences psychiatriques à Marseille par l'IGAS (06-07-21)
- ✓ Intervention aux journées de l'ANPCME «journées de la Bussière» (15 au 17/09/21 à Strasbourg) : présentation du GOP et échanges sur l'article 84 avec le Pr SENON et les modalités de mises en œuvre dans les ESPM

## **Reforme des autorisations (juin/juillet/septembre 2021) : SSC et personnes détenues**

## **Participation au copil des assises de la psychiatrie (Assises de la psychiatrie programmée le 27 et 28/09/21 à Paris)**